

Brevés municipales

Août 2025

Plusieurs dossiers ont avancé depuis le mois de juillet :

SECURITE ROUTIERE :

une grande partie des décisions prises par les commissions Environnement et Travaux a été réalisée:

- pose de nouvelles plaques de rues et hameaux



- nouvelle signalisation routière :
 - limitation à 20 km/h avec partage de la chaussée entre piétons, vélos et voitures : rue Aristide Briand
 - limitation à 20 km/h avec partage de la chaussée entre piétons, vélos et piétons : rue de l'abbé Pigeaud



place Gaston Chéreau



haut de la rue Pigeaud



rue Aristide Briand

- pose d'un Stop au carrefour de la rue du Bout du Pont et de la rue George Sand
- pose d'un Stop au carrefour de la rue Léon M'Ba et de la rue George Sand



rue du Bout du Pont



rue Léon M'Ba

- mise en place de nouveaux passages piétons :
haut de la rue Pigeaud et rue George Sand au niveau de l'arrêt de car scolaire côté
route de Lignac



A venir rapidement :

aménagement d'un petit rond-point place Gaston Chérau avec des panneaux de « céder le passage »

- sortie quai René Rabussier
- sortie rue Pigeaud
- sortie rue Aristide Briand
- sortie du Vieux pont.

Pourquoi cet aménagement ? La vitesse excessive de véhicules arrivant du pont et de la rue Aristide Briand, en plus du non respect du Stop de cette rue, rend cet espace très fréquenté extrêmement dangereux.

Ce rond-point qui ne coûte à la commune que le travail des employés communaux et la fourniture des panneaux doit servir de test.

L'ensemble des ces aménagements qui a été décidé par les deux commissions doit amener une sécurité renforcée pour les nombreux piétons et enfants qui y circulent.

Le projet à l'étude avec une réalisation prochaine :

- la sécurisation du haut de l'avenue Jean Jaurès (route du Blanc), budgétée, est en phase d'étude par le département.

Les autres dossiers plus lointains :

- l'état du revêtement de la rue Aristide Briand est, comme chacun peut le constater, dans un très mauvais état. La réfection de cette rue doit être réalisée dans les deux prochaines années, l'enfouissement des réseaux étant programmé par le SDIS, Syndicat départemental d'électrification de l'Indre.
- La rue Pasteur devrait également être rénovée. Le projet est inclus dans celui de la végétalisation de la place de la République puisque la captation des eaux pluviales de la rue Gambetta, de la Place et de la rue Pasteur en cas de fortes précipitations est partie intégrante de ce projet.

D'autres rues communales sont en très mauvais état ; les commissions étudient leur réfection qui ne pourra être entreprise qu'après une prochaine décision budgétaire.